



**Yacht Club de Pointe-Claire**

**Pointe-Claire Yacht Club**

1 AVENUE CARTIER, POINTE-CLAIRE, QUEBEC H9S 4R3 • 514-695-2441 • FAX: 514-695-2341  
E-mail: pcycoffice@pcyc.qc.ca

### **Aménagement hivernal de votre bateau**

Un aménagement approprié pour l'hiver et une mise en cale sèche de votre bateau vous permettront d'éviter des dommages et vous assurer d'être fin prêts pour profiter des plaisirs de la navigation le printemps venu. Veuillez tout d'abord consulter le guide d'entretien du manufacturier afin de vous assurer des bonnes directives d'aménagement hivernal et de vidange des liquides de votre bateau. Prévoyez tôt, préparez une liste de rappel (voir ci-dessous) et regroupez tous les items dont vous aurez besoin pour préparer et entreposer votre bateau pour l'hiver.

#### Pour les moteurs internes

- Remplir les réservoirs de carburants, ajouter l'agent stabilisateur, changer les filtres à carburants et les séparateurs.
- Changer l'huile et les filtres.
- Vérifier le niveau du liquide refroidisseur dans le système de refroidissement et en ajouter au besoin. Faire passer de l'antigel dans le système de refroidissement à eau. Utiliser du propylène glycol (de couleur Orange-Rose), étant donné qu'il n'est pas toxique.

*Les propriétaires de bateau sont responsables de disposer et/ou recycler toutes les huiles usées, les liquides refroidissant pour moteur et tout matériel nocif de manière responsable pour protéger l'environnement. Un soin approprié doit être apporté afin d'éviter de répandre ces liquides à l'eau ou sur le terrain du club. Rappelons qu'il est interdit de jeter à l'eau quoi que ce soit.*

#### Bateaux avec moteur hors-bords

- Vider le carburant pour une autre utilisation ou remplir le réservoir et ajouter un agent stabilisateur.
- Drainer et remplacer l'huile du carter et l'huile de transmission et se débarrasser des huiles usées de façon sécuritaire (CTC ou autre distributeur).

#### Batteries

- Si vous apportez vos batteries à la maison, vous devez les mettre dans un endroit froid et sec tel qu'un sous-sol et les brancher à un chargeur de batterie marin ou maximiser la charge une fois par mois.
- Si vous laissez vos batteries à bord du bateau, veuillez-vous assurer que les raccords de câble sont bien serrés et qu'ils ne sont pas touchés par la corrosion. Branchez les batteries à un chargeur marin pour maintenir une charge maximale sinon, vous devez les charger une fois par mois. Une batterie déchargée peut geler et se fendre.

### Dans la cale

- Nettoyer et sécher la cale et vérifier que la pompe de cale fonctionne bien.
- Vider le réservoir de rétention et ajouter du propylène glycol dans la toilette.
- Drainer tous les systèmes de conduite d'eau (chauffe-eau, système d'eau fraîche, puisard de douche, etc.) et ajouter du propylène glycol de façon appropriée.
- Enlever toute la nourriture et les boissons, nettoyer les restes de nourritures qui pourraient attirer les petites bestioles au cours de la période de remisage.
- Bien fermer les portes et les écoutes.

### Recouvrement

- Les toiles faites sur mesure ou les couvertures synthétiques demeurent les meilleures options pour protéger votre bateau contre les intempéries. Elles sont réutilisables, et permettent à l'air de circuler et ainsi éviter la formation de moisissure.
- L'utilisation de fibre rétractable est fortement déconseillée pour des raisons environnementales. Cette fibre plastique est d'usage unique et n'est pas généralement recyclable. Si utilisée, elle doit être posée par des spécialistes pour des raisons de sécurité, en raison du risque d'incendie. Son élimination ou son recyclage avant la mise à l'eau est de la responsabilité du propriétaire du bateau. Si vous utilisez d'autres matériaux, assurez-vous que votre bateau soit protégé de l'eau et de la neige et qu'il y a suffisamment de circulation d'air.

### Traitement des déchets

S'assurer que les déchets soient correctement éliminés. Tout surplus de carburants ou d'huiles usagées doivent être pris en charge par les propriétaires de bateau. Les autres déchets doivent être mis dans les contenants appropriés pour la protection de l'environnement disponibles sur le site.

### Saviez-vous que ?

Selon une analyse des dix dernières années des réclamations de gel menée par la compagnie d'assurance Boat U.S. Marine, il s'avère que les trois quarts des réclamations pour bris de moteur et de collecteurs d'échappement sont causées par le fait que de l'eau est demeurée dans le moteur ou dans le système de refroidissement pendant des périodes de gel intense.

*Ce document a été préparé à partir des informations du site [sailorsforthesea.org](http://sailorsforthesea.org), et modifié en fonction du contexte propre au YCPC.*

Le capitaine de port, septembre 2020